

Division du recensement du Bureau fédéral de la statistique en 1961. Au moment même où les données provisoires du recensement de 1961 y indiquaient une population de 3,336, un recensement officiel local établissait que la région immédiate comptait effectivement plus de 7,000 personnes. Voilà un autre exemple de l'inexactitude du recensement; cela dénote le peu d'attention portée aux besoins de la population du Nord.

Je prie la Commission d'étudier le présent débat. Je lui demanderais respectueusement d'examiner minutieusement, avant de prendre des décisions finales, les points qu'on a fait ressortir.

M. R. E. Forbes (Dauphin): En participant à ce débat, je voulais féliciter la commission de délimitation des circonscriptions électorales, qui a fait preuve de jugement en reconnaissant la communauté d'intérêt qui existe chez les électeurs de la circonscription fédérale de Dauphin et qui a recommandé l'élargissement des limites, de manière à englober la vallée de la Swan. Avec l'extension projetée, la circonscription fédérale de Dauphin est l'une des régions agricoles les plus diversifiées du Manitoba. Je devrais peut-être exposer dès maintenant les intérêts communs de ses habitants.

● (5.20 p.m.)

La circonscription proposée renferme un grand nombre d'éleveurs de bovins et un certain nombre des meilleurs troupeaux de vaches laitières de la province. On y trouve aussi des éleveurs d'animaux à fourrure, de dindes, de poules et des apiculteurs. Il y a d'importantes industries de la pêche et du bois au lac Winnipegosis. En outre, on a produit en quantité importante du blé, de l'avoine, de l'orge, du lin et, depuis quelques années, du colza et de la graine de moutarde. Nombre de cultivateurs sont spécialistes dans la production des céréales et fourrages inscrits. En outre, la grande industrie touristique de cette région s'étend de McCreary à la rivière Swan.

C'est l'une des régions les plus cosmopolites du Manitoba. On s'y est établi à compter de 1890. Les premiers pionniers étaient d'origine britannique et française, et ils venaient de l'Ontario et du Québec. Sont venus à leur suite, et en grand nombre, des Ukrainiens, des Polonais, des Hollandais, des Allemands et des Islandais dont la culture et les traditions font maintenant partie de notre patrimoine.

[M. Simpson.]

La circonscription proposée est bien située au point de vue géographique. Grâce à un réseau de grandes routes et de chemins municipaux, elle peut être servie convenablement par des associations politiques, des chambres de commerce, des églises et des organismes agricoles qui travaillent ensemble au progrès de cette collectivité depuis que la circonscription de Dauphin a été créée en 1903. A ma connaissance, les habitants de la région de Swan-River ont laissé entendre à maintes reprises qu'ils préféreraient faire partie de la circonscription fédérale de Dauphin.

Je pourrais résumer la communauté d'intérêts des résidents de la région proposée, comme il suit:

1. La modification proposée porte sur l'intérieur du district judiciaire actuel de Dauphin qui détermine aussi la représentation de l'union des municipalités du Manitoba.

2. Environ un cinquième des votants du district électoral de Dauphin sont compris à l'heure actuelle dans la région des services hospitaliers, de santé, de diagnostic et de bien-être de Swan-River.

3. Deux districts régionaux constitués de terres du gouvernement sont administrés à l'heure actuelle à partir de Swan-River, ce qui comprend les services technique du gouvernement provincial et ainsi de suite.

4. Dernièrement, les limites des régions scolaires ont été remaniées en vertu du nouveau plan de division des écoles, pour plus de commodité au point de vue administratif, à partir de Swan-River jusqu'à une certaine partie du district électoral fédéral actuel de Dauphin.

5. Le prolongement visé est desservi par le poste de radiodiffusion CKDM et le poste de télévision CKOS.

Tout ce qui précède indique, monsieur l'Orateur, les intérêts communs des commettants de la circonscription électorale actuelle de Dauphin et de ceux qui sont compris à l'intérieur du prolongement proposé par la commission, et j'espère que les limites tracées par la commission recevront l'approbation de tous les intéressés.

Pour terminer, je voudrais ajouter quelques mots ayant trait aux deux circonscriptions contiguës à la mienne: Selkirk et Churchill. Le district de Churchill est certainement beaucoup trop vaste. Comme l'a signalé le préopinant, il comprend presque les deux tiers du Manitoba. Il a donc besoin de moins de terrain et non de plus.

La commission pourrait réduire cette région et donner aussi aux gens de la région